

11.10.2013 - 12:00 Uhr

## Les assurés approuvent une modernisation de la Caisse de pension SRG SSR

*Bern (ots) -*

Berne, 11 octobre 2013. Lors d'une votation générale, les assurés de la Caisse de pension SSR (CPS) ont accepté à une large majorité (65% oui, 35 % non) le passage de leur caisse de la primauté des prestations à la primauté des cotisations au 1er janvier 2014.

Avec l'acceptation par les assurés du changement au 1er janvier 2014 de la primauté des prestations en primauté des cotisations, la CPS est mieux armée pour l'avenir et plus durable. Pour la SSR, les cotisations seront plus faciles à planifier et plus stables dans le système de la primauté des cotisations. La CPS sera en mesure de réagir plus vite aux fluctuations des marchés et le risque d'assainissement est réduit, pour l'employeur et pour les collaborateurs.

Contact:

Communication d'entreprise SSR  
Daniel Steiner, porte-parole, 079 827 00 66

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100745262> abgerufen werden.